

MANDAT	Sous-comité : Risque radiologique et nucléaire	Responsable : MSP
<p>1. Contexte et origine du mandat :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Évaluation de l'impact du déclassement de la centrale nucléaire de Gentilly-2 sur les paramètres du Plan de mesures d'urgence nucléaire externe à la centrale nucléaire de Gentilly-2 (PMUNE-G2). • En janvier 2013, arrêt du financement par Hydro-Québec (HQ) de la gestion du risque nucléaire prévu au PMUNE-G2. • Lors de la rencontre de l'OSCQ du 25 octobre 2012, une requête est formulée par plusieurs partenaires visant à évaluer l'impact de la cessation de ce financement sur le maintien des ressources spécialisées dans certains ministères et organismes (MO). 		
<p>2. Mandat :</p> <p>Réaliser un portrait du risque radiologique et nucléaire au Québec et un portrait des ressources humaines et matérielles spécialisées disponibles dans les MO pour y faire face. À partir de ces portraits, proposer des recommandations à l'OSCQ sur les actions à prendre afin d'optimiser la préparation du Québec au regard des risques radiologiques et nucléaires.</p>		
<p>3. Objectifs :</p> <p>3.1 Réaliser un portrait de l'ensemble des risques radiologiques et nucléaires au Québec, dont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • incident à la centrale nucléaire de Gentilly-2; • incident dans une centrale nucléaire limitrophe du Québec; • incident impliquant du matériel radioactif à usage médical, industriel ou des réacteurs nucléaires de recherche; • incident lors du transport de substances radioactives et d'appareils à rayonnement; • incident relatif au risque minier. <p>3.2 Réaliser un portrait des ressources humaines (expertises scientifiques) et matérielles (équipements) spécialisées disponibles dans les MO pour faire face au risque radiologique et nucléaire, établir celles qui doivent être conservées et estimer les coûts associés à leur maintien opérationnel.</p> <p>3.3 Proposer des recommandations à l'OSCQ sur les actions à prendre afin d'optimiser la préparation du Québec face au risque radiologique et nucléaire.</p>		
<p>4. Composition :</p> <p>4.1 Coordination : MSP (Service de la planification).</p> <p>4.2 Membres : HQ, MAPAQ, MDDEFP, MRN, MSP, MSSS, MTQ, Services Québec, SQ.</p> <p>4.3 Au besoin, ressources invitées.</p>		
<p>5. Produits livrables :</p> <p>5.1 Un portrait du risque radiologique et nucléaire au Québec.</p> <p>5.2 Un portrait des ressources humaines et matérielles spécialisées disponibles dans les MO pour contrer le risque radiologique et nucléaire.</p>		
<p>6. Mécanismes d'approbation : (optionnel)</p> <p>6.1 Le travail du sous-comité doit être approuvé par l'OSCQ.</p> <p>6.2 Le travail du sous-comité doit être approuvé par les MO concernés.</p> <p>6.3 Un compte rendu de l'état d'avancement des travaux doit être livré périodiquement à l'OSCQ.</p>		
<p>7. Principales étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser le portrait de risque et le portrait des ressources spécialisées dans les MO. • Proposer des recommandations à l'OSCQ. 		
Préparé par : MSP		Dépôt : 25 avril 2013